**Master anthropologie du monde amazigh**

**Module**: écriture en sciences sociales.

**Plan du module :**

- Lexiques et concepts de la spécialité.

- Structure d’un texte académique dans les sciences sociales.

- Techniques de rédaction d’un texte scientifique. (article, mémoire, thèse, rapport de stage,, rapport d’enquête…etc.)

- Elaborer son avant-projet de recherche (mémoire de master)

**Introduction aux sciences sociales :**

Elles sont apparut avec le siècle des lumières vers le 18eme siècle ,elles s’intéressent à l’étude de tout ce qui est relatif à la société, c’est à dire comprendre et expliquer comment le social influence sur la façon de penser et de se comporter des individus, elles étudient l’homme dans la société son fonctionnement et ses transformations de la vie collective à travers les interactions entre individus, groupes sociaux organisations et institutions. Elles englobent plusieurs disciplines dont : la sociologie , la psychologie , la démographie , l’ethnographie, la science politique, l’anthropologie , l’ethnologie ,la criminologie , la sexologie…etc. Son histoire a commencé lors de la révolution de la philosophie naturelle où on jugeait leur caractère scientifique( elle ne sont pas considérées comme une science). Les sciences sociales ont été influencées par la révolution industrielle au 19 eme siècle où elles se distinguent par un champ conceptuel et où l’appellation de sciences sociales apparait pour la première fois avec William Thompson.

L’idée de «science », historiquement, s’est fondamentalement constituée dans le cadre de l’étude de la nature. La science moderne, rompant avec la tradition spéculative de la scolastique au moyen-âge, s’est donné comme objectif de «se rendre maître » de la nature en étudiant la manière dont elle est agencée (voir Galilée, Bacon, Descartes).

A partir de là, s’est développé un idéal de «scientificité » dont Newton et Einstein représentent sans doute les exemples «paradigmatiques » : il s’agit d’observer les phénomènes naturels afin d’en déduire des régularités que l’on pourra représenter ensuite dans le langage des mathématiques. Ce modèle correspond très bien au développement de la physique et de la chimie moderne, un peu moins bien sans doute à l’émergence de la biologie, plus récente. Mais la physique reste encore aujourd’hui considérée par l’homme de la rue et par la grande majorité des scientifiques eux-mêmes comme la «discipline-reine », celle qui fournit le modèle idéal de toute connaissance scientifique. Si l’on suit ce modèle, alors, les sciences sociales ne sont pas des «sciences » ne serait-ce que par leur difficulté à traduire leurs résultats en termes mathématiques ou par leur incapacité à «prédire » des événements particuliers (ce que la physique fait très bien, dans son domaine spécifique).Pourtant, on peut avoir le souci d’étudier les faits sociaux avec la même rigueur que l’on étudie les faits naturels : avec le même souci de vérification des données, avec la même volonté de construire des théories claires et vérifiables, avec le même désir de produire les explications les plus convaincantes possible et avec le même désir de pouvoir agir sur la réalité. Ce souci de rigueur dans la vérification et de clarté dans l’explication ne pourra certainement jamais s’exprimer dans les mêmes types de théorie que la physique ou la biologie, mais ils témoignent de «l’unité d’intention » qui devrait animer l’ensemble du domaine scientifique.

Avec le refus de la scienticité des sciences sociales se pose le problème de l’écriture et de la forme écrite de cette discipline.

-1- **Lexique et concepts de la spécialité :** chaque spécialité possède un vocabulaire propre à elle caractérisé par sa redondance dans les textes, il revient sous forme de champ lexical qui est un ensemble de mots qui sont propre à un domaine précis. Voici quelque concept avec leur définition :

**ABONDANCE**

Lat. abundantia, dér. de abundare (rac. unda, onde, flot), déborder, avoir en abondance. Economie polit. — Situation dans laquelle l'offre dépasse la demande. Il y a surabondance lorsque, la demande étant très inférieure à l'offre, la mévente entraîne une crise économique.

**SOCIETE D'ABONDANCE. —** Situation économique dans laquelle, la production dépassant les besoins d'une consommation normale, la tendance est au gaspillage. Dans notre société d'abondance (...) les ressources matérielles et intellectuelles (qui constituent par ailleurs le potentiel de la libération)croissent continûment : elles ont à tel point débordé les institutions établies que seule une organisation de plus en plus méthodique de gaspillage et de destruction permet la survie du système. (H. MARCUSE, Vers la libération, 17.)e Nous assistons à ce paradoxe qu'avant d'être accomplie, l'abondance se pervertit en encombrement. Que tous les Parisiens veuillent circuler en automobile, et il n'y aura plus de circulation. Que tous les estivants veuillent un accès à la mer, et il n'y aura plus de rivage.

**ABSTRACTION**

Lat. abstractio, dér. de abstrahere, comp.de trahere (tirer) ab (de, hors de).Action de l'esprit qui considère séparément ce qui n'est pas séparé ni même. séparable dans la réalité : la forme d'une chose, indépendamment de sa matière; un acte humain, indépendamment de son auteur; la correction d'une phrase, indépendamment de ce qu'elle exprime...Résultat de cette action, ou idée abs- traite : carré ou polygone, à plus forte raison, forme géométrique et forme, sont des abstractions; de même la production ou le commerce; à plus forte raison, la nécessité ou la valeur. A parler strictement, toute idée véritable est abstraite.

**ACTE et ACTION**

Lat. actus et actio, dér. de agere (conduire,agir, s'acquitter d'une fonction...). « Acte » désigne plutôt ce que l'on a fait et qui est consigné parfois dans un document (acte de vente, actes d'un congrès...) ; « action » suggère plutôt le fait d'agir (un homme d'action, passer à l'action...).Mais les deux mots sont souvent synonymes. On dit aussi « passer des paroles à l'acte ». Par ailleurs, le biographe énumère les actions d'éclat de son héros. Les moralistes traitent des actes humains comme des actions humaines. Toutefois, en parlant des actes, ils se situent dans l'abstrait; c'est au contraire dans le concret qu'ils se situent en parlant des actions. En sociologie, la distinction est plus nette. « Acte » désigne des faits particuliers : on attend le gouvernement à ses actes. Le philosophe de l'action est peut-être le plus éloigné de l'action : parler de l'action, même avec rigueur et profondeur, c'est déclare qu'on ne veut pas agir.

**ADOLESCENCE**

Lat. adolescentia, part. Etymolog. : Âge de la croissance. Age de la vie qui suit l'enfance (environ de 14 à 20 ans pour les garçons et de 12 à18 ans pour les filles). Elle peut être considérée comme la première partie de jeunesse suivie de l'âge mûr ou âge adulte.

**ADULTÈRE**

Délit de la personne mariée qui a des rapports sexuels avec un autre que son conjoint. Adultérin, ine. — Lat. adulterinus, falsifié, né de rapports adultères. Qui est né d'un adultère. Contraire. : Légitime. Avant 1972 le statut légal des enfants adultérins différait cle celui des enfants naturels. Maintenant la loi a supprimé presque toutes les différences entre les uns et les autres, en sorte que les enfants adultérins peuvent être légitimés comme les enfants naturels.

**ANARCHISME**

Anarchie. — Gr. anarchia, absence (privatif) de commandement (archè) Absence de gouvernement. Désordre qui en résulte. Anarchisme. — Doctrine politique qui rejette toute intervention autoritaire dans la vie de l'individu.

**ARCHIE**

Archie et cratie. — Eléments de divers mots du voc. polit. Empruntés au gr. : Archè, commencement et commandement, puissance; kratos, force, puissance. Ces termes ne sont pas rigoureusement synonymes. Le suffixe « archie » (monarchie, oligarchie, ethnarchie) suggère une autorité de droit, fondée sur la naissance ou sur l'élection.[[1]](#footnote-2)

**Activité :** Identifiez le thème de ces textes puis soulignez le champ conceptuel (lexique) des sciences sociales et essayez de les définir.

« La mondialisation entraîne une transformation des flux internationaux de migration, le phénomène migratoire étant devancé par celui de la mobilité temporaire, favorisée notamment par le développement de traités économiques internationaux de libre-échange et la mise en place d’accords permettant la circulation de « travailleuses et travailleurs étrangers temporaires »(Noiseux, 2012; Soussi, 2013). Ainsi, les régimes administratifs dans lesquels se retrouvent les migrantes et les migrants conditionnent de manière différenciée leur accès à des emplois de qualité, au droit du travail, aux droits sociaux et aux droits de la personne (Malhaire et Noiseux, 2016). Le Japon ne fait pas exception à ces tendances. La nation asiatique a adopté une politique d’immigration considérée comme étant très restrictive, particulièrement à l’endroit des travailleuses et travailleurs dits non qualifiés ou semi-qualifiés dont le pays a toutefois grand besoin(Lee, 2011 ; Mazumi, 2014). …Les étrangères et étrangers sont ainsi admis selon de strictes limites de temps et d’occupation, et plusieurs rencontrent des problèmes tels que des renvois soudains, le non-paiement de leur salaire, des écarts importants de salaire avec les travailleuses et travailleurs japonais et la non application de l’assurance compensation en cas d’accident de travail3(Komai, 2001)….

L’économie japonaise s’appuie sur un marché du travail segmenté et la plupart des migrantes et migrants y occupent des emplois dégradants, dangereux et difficiles (Schans, 2012), ou encore peu rémunérés et n’offrant pas de perspective d’avancement (Sellek, 2001). Les secteurs industriels qui emploient ces travailleuses et travailleurs migrants sont donc généralement ceux qui, délaissés par les Japonaises et les Japonais, souffrent d’importante pénuries de main-d’œuvre, tels que le secteur manufacturier (30,2 %), le commerce de gros et de détail (13 %), l’hôtellerie et la restauration (12,3 %), et les « autres services » (14,8 %)….

Alors que le gouvernement japonais et les principaux syndicats du pays ont généralement ignoré les revendications pour l’amélioration des conditions de vie et de travail des migrantes et migrants, plusieurs organisations de la société civile s’activent à la défense et à la promotion de l’avancement de leurs droits dans un contexte contraignant au sein duquel ceux-ci ne sont souvent pas reconnus, en octroyant directement des services aux communautés migrantes ou par un travail de représentation et de revendication auprès du gouvernement, des entreprises, voire de la population japonaise(Hosoki, 2016)… »

« Les questions entourant les dynamiques relationnelles dans les familles m’intéressent depuis longtemps. En 2017, alors que j’entamais ma maîtrise en sociologie, j’ai été intriguée par le peu d’intérêt porté à l’étude des relations entre frères et sœurs adultes dans la sociologie francophone. Une revue de littérature préliminaire m’a en outre appris que le peu d’études sur la question concernait majoritairement la situation des familles dites « intactes » où les liens biologiques sont pris pour acquis dans la définition de ce qu’est une fratrie. Or depuis une quarantaine d’années, la famille a connu de nombreuses transformations, notamment une augmentation notoire du nombre de familles recomposées (Cadoret, 2007). Cette situation implique qu’un nombre grandissant d’enfants circule et évolue parmi plusieurs figures parentales, beau-parentales et fraternelles. Bien que de nombreuses recherches se soient penchées sur l’étude des relations entre enfants, beaux parents et grands-parents additionnels propres à ces familles recomposées, très peu d’études se sont intéressées aux relations fraternelles dans ces mêmes familles recomposées. De plus, ces quelques rares travaux se sont la plupart du temps limités à la période de l’enfance et de l’adolescence. Or que deviennent ces relations fraternelles à l’âge adulte ? Évoluent-elles sur le modèle des relations fraternelles développées dans les familles « intactes » ? Comment se déploient les relations entre frères et sœurs des familles recomposées une fois que ceux -ci ont quitté le domicile familial ? Qu’est-ce qui explique que ces relations se maintiennent ou se distendent à travers le temps? C’est sur la base de ces questionnements qu’a été amorcée cette étude. Deux concepts occupent une place centrale dans les recherches sociologiques sur les fratries en contexte de familles « intactes », à savoir le concept de temps et celui de mémoire. Le temps passé ensemble et décliné en une variété de temporalités serait au fondement de l’élaboration d’une mémoire familiale susceptibles d’alimenter sur le long terme les liens entre frères et sœurs. Ces deux concepts nous sont apparus particulièrement pertinents à mobiliser dans le cas des fratries recomposées où les liens de sang ne préexistent potentiellement à l’histoire commune que pour une fraction du groupe. Le temps, la durée de l’histoire commune deviennent alors des éléments cruciaux et constitutifs de la mémoire. »

1. PAUL FOULQUIÉ «*Vocabulaire de sciences sociales* », PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE 108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS. [↑](#footnote-ref-2)